

## SAINT-CYPRIEN

# Grands événements de l'été : un retour d'expérience positif

Le sous-préfet de Céret, en présence des services de gendarmerie, de la délégation militaire départementale (DMD) et du Sdis (Service départemental d'incendie et de secours), a réalisé un retour d'expérience avec le maire adjoint à la sécurité, M. Sirvente et le chef de la police municipale mutualisée. Cette réunion a été l'occasion de souligner la mobilisation de chacun pour la venue de la patrouille de France le 12 août et le feu d'artifice du 15 août qui ont rassemblé environ 100 000 personnes à chaque fois.

Tous les grands rassemblements de l'arrondissement de Céret font l'objet d'une ou deux réunions préparatoires afin d'élaborer un dispositif de sécurité cohérent et adapté au regard notamment du risque attentat. Il est à noter que la



► Pour chaque grand évènement des réunions de concertation permettent d'assurer la sécurité de la population.

prise en compte du risque attentat dans les manifestations populaires (gratuites) a un coût pour les municipalités. Pour les deux grands rassemblements à Saint-Cyprien, aucun événement majeur n'a été enregistré selon le Sdis. Un périmètre de sécurité, dit zone blanche, avait été dé-

limité. Des arrêtés régulant la navigation avaient été pris pour la sécurité également sur le plan d'eau. Cette année une autre composante a été prise en compte également : les patrouilles de gendarmerie ont été doublées à l'arrière de la commune pour éviter les cambriolages.